

Rome Insiste

décembre 17, 2011

Presqu'au même moment où Monseigneur Fellay faisait savoir que la FSSPX demandera des éclaircissements sur le Préambule Doctrinal (réaction de Rome aux discussions doctrinales ayant eu lieu de 2009 jusqu'au printemps de cette année), l'un des quatre théologiens de Rome ayant pris part à ces discussions, Monseigneur Fernando Ocariz, a publié une étude « Au sujet de l'adhésion au Concile Vatican II ». Sa date de parution montre que nous ne sommes pas sortis du tunnel, au contraire ! Mais voyons ses arguments, qui du moins sont clairs.

Dans son introduction il déclare que le Concile « pastoral » fut néanmoins doctrinal. Ce qui est pastoral est fondé sur la doctrine. Ce qui est pastoral cherche à sauver les âmes, ce qui implique la doctrine. Les documents du Concile contiennent beaucoup de doctrine. Bien ! Monseigneur du moins ne va pas esquiver les accusations doctrinales portées contre le Concile en prétendant qu'il ne fut pas doctrinal, ainsi que l'ont fait bon nombre de défenseurs du Concile.

Ensuite, au sujet du Magistère de l'Eglise en général, il dit que le Concile Vatican II était composé des évêques catholiques lesquels détiennent « le charisme de la vérité, l'autorité du Christ et la lumière de l'Esprit Saint ». Le nier, dit-il, c'est nier quelque chose qui appartient à l'essence même de l'Eglise. Mais, Monseigneur, que me dites-vous de l'ensemble des évêques catholiques qui ont suivi l'hérésie Arienne sous le Pape Libère ? Exceptionnellement, même la quasi-unanimité des évêques peut accepter une déviation de la doctrine. Si cela s'est produit une fois, cela peut arriver une nouvelle fois. C'est arrivé au Concile Vatican II, comme le démontrent ses documents.

Plus loin il déclare que les enseignements non dogmatiques et non définis du Concile requièrent néanmoins de la part des

Catholiques leur assentiment, appelé « soumission religieuse de la volonté et de l'intelligence », laquelle est « un acte d'obéissance bien enraciné dans la confiance en l'assistance divine donnée par le Magistère ». Monseigneur, aussi bien aux évêques Ariens qu'aux Conciliaires, il ne fait aucun doute que Dieu leur ait offert toute l'assistance dont ils avaient besoin, mais qu'ils la refusèrent, comme cela est démontré par l'opposition à la Tradition dans leurs documents.

Finalement Monseigneur Ocariz, fait une pétition de principe : étant donné que le Magistère catholique est en continuité et en supposant que le Concile Vatican II est le Magistère, il s'ensuit que ses enseignements ne peuvent qu'être en continuité avec le passé. Et s'ils semblent être en rupture avec le passé, alors l'attitude catholique est de les interpréter comme si une telle rupture n'existait pas, ce que fait par exemple l'« herméneutique de la continuité » de Benoit XVI. Mais Monseigneur, ces arguments peuvent être retournés. De fait, il y a rupture doctrinale, comme cela apparaît clairement à l'examen des documents conciliaires en eux-mêmes. Par exemple, y a-t'il (Vatican II), ou n'y a-t'il pas (Tradition), un droit humain à n'être pas empêché de répandre l'erreur ? Par conséquent Vatican II n'appartient pas au véritable Magistère de l'Eglise, et l'attitude catholique consiste à montrer qu'il existe réellement une rupture avec la Tradition, comme le fit Monseigneur Lefebvre, et non pas à prétendre qu'une telle rupture n'existe pas.

Le dernier mot de Monseigneur Ocariz est pour proclamer que seul le Magistère peut interpréter le Magistère. Ce qui nous mène droit à la case départ.

Chers lecteurs, Rome n'est en aucune façon sortie du tunnel. Que le Ciel nous vienne en aide !

Kyrie eleison.